
**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE RÉGULIÈRE
10 janvier 2018
À 19 h 30**

SONT PRÉSENTS :

*Monsieur le conseiller Jérôme Guertin, siège #1
Monsieur le conseiller Mario Talbot, siège #2
Monsieur le conseiller Jean-Marie Desroches, siège #4
Monsieur le conseiller Roger Brunelle, siège #5
Monsieur le conseiller Gérald Poirier, siège #6*

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Marc Lavigne.

Est également présente, madame Nancy Fortier, directrice générale.

ORDRE DU JOUR

1. ADMINISTRATION

- 1.1. *Constatation du quorum et ouverture de la séance*
- 1.2. *Adoption de l'ordre du jour*
- 1.3. *Adoption des procès-verbaux du mois de décembre 2017*
- 1.4. *Résolution demande de soutien au député*
- 1.5. *Mandat firme Monty Sylvestre/recours en dommages Excavation Girma*
- 1.6. *Inscription congrès ADMQ*
- 1.7. *Adoption des salaires 2018/employés municipaux*
- 1.8. *Adoption des cotisations, dons et autres 2018*
- 1.9. *Modification au calendrier des séances*
- 1.10. *Plan d'intervention/TECQ*

2. FINANCES

- 2.1. *Approbation des comptes payés et à payer*

3. TRAVAUX PUBLICS

- 3.1. *Adoption politique d'épandage d'abrasifs*
- 3.2. *Demandes au MTQ*
- 3.3. *Programme d'amélioration du réseau routier 2017*

4. LOISIRS/ACTIVITÉS CULTURELLES/PATRIMOINE

5. URBANISME ET AGRICOLE

- 5.1. *Dépôt du rapport d'émission des permis 2017*

6. AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. RÈGLEMENTS

- 8.1. Adoption du règlement 277-18-001 fixant la taxation et les tarifications pour l'année 2018
- 8.2. Présentation du projet de règlement de rémunération des élus
- 8.3. Avis de motion du règlement 277-18-002 fixant la rémunération des élus
- 8.4. Présentation du projet de règlement concernant le code d'éthique pour les élus municipaux
- 8.5. Avis de motion du règlement 277-18-003 concernant le code d'éthique pour les élus municipaux

9. RAPPORT DES ÉLUS

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. ADMINISTRATION

1.1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Monsieur le maire Marc Lavigne constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 32.

2018-01-001

1.2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Gérald Poirier
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Mario Talbot
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée

2018-01-002

1.3. Adoption des procès-verbaux du mois de décembre 2017

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jérôme Guertin
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Roger Brunelle
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER les procès-verbaux de la séance régulière et des séances spéciales de décembre 2017.

Adoptée

2018-01-003

1.4. Résolution demande de soutien au député

ATTENDU QUE dernièrement, les membres du conseil ont eu l'opportunité de rencontrer monsieur Simon Jolin- Barrette député afin de l'entretenir de diverses préoccupations;

ATTENDU QUE suite à cette rencontre, il y a lieu, par résolution de formuler une demande d'appui et de soutien dans divers dossiers;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Marie Desroches
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Mario Talbot
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE DEMANDER à monsieur Simon Jolin-Barrette, député d'assurer un suivi, une vigilance et un appui dans les démarches entreprises par la municipalité sur les dossiers suivants :

- Dossiers concernant le MTQ : Réfection du pont du Coteau, traverse piétonnière à la Marina, traverse coin Grand Rang et Rang du Coteau, entrée charretière pour les bornes fontaines;
- Le futur du transport adapté maintenant transféré à une autre instance;
- Le projet Autonomik;
- Le dossier Cannabis versus le financement aux municipalités;
- Le dossier rénovation ou construction de la caserne incendie de Saint-Charles-sur-Richelieu;
- La bibliothèque versus les liens avec le Réseau Biblio.

Adoptée

2018-01-004

1.5. Mandat firme Monty Sylvestre/recours en dommages Excavation Girma

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu a entrepris des démarches auprès de l'entreprise Girma afin d'être dédommagé suite à la résiliation de son contrat par cette dernière;

ATTENDU QU'une mise en demeure a été transmise et que nous sommes sans réponse à l'heure actuelle;

ATTENDU QU'il y a lieu pour la municipalité de poursuivre le processus et que pour ce faire un mandat doit être confié à une firme d'avocats;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jérôme Guertin

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Gérald Poirier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE MANDATER la firme Monty Sylvestre, soit Me Mélanie Pelletier, pour représenter la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu et entreprendre tous recours jugés pertinents dans ce dossier, telle une réclamation en dommages.

Adoptée

2018-01-005

1.6. Inscription congrès ADMQ

ATTENDU la tenue du congrès de l'association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu en juin prochain;

ATTENDU QUE ce congrès offre plusieurs ateliers de formations et d'informations;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Mario Talbot

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Roger Brunelle

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale Nancy Fortier à participer à ce congrès.

ÉTANT ENTENDU QUE les frais d'inscription de 524 \$ plus taxes et les frais de déplacement seront assumés par la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu.

Adoptée

1.7. Adoption des salaires 2018/employés municipaux

ATTENDU QUE les salaires sont considérés comme étant des renseignements personnels selon la Loi de l'accès à l'information ;

ATTENDU QU'il y a lieu pour la municipalité et selon les normes des vérificateurs, de constituer des documents internes afin de s'assurer que les taux convenus soient versés ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jérôme Guertin
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Marie Desroches
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE MANDATER monsieur Marc Lavigne, maire et madame Nancy Fortier, directrice générale à signer au nom de la municipalité les documents nécessaires pour cette procédure administrative.

Adoptée

1.8. Adoption des cotisations, dons et autres 2018

ATTENDU la politique d'accréditation et de soutien aux organismes qui demande aux organismes reconnus du milieu, de nous fournir un portrait de leurs demandes financières pour l'année en cours ;

ATTENDU le renouvellement annuel, à titre de membre à des organismes liés à la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Gérald Poirier
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Marie Desroches
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER les dépenses suivantes :

Poste	Organismes	2018
02-110-00-494	FQM	2 300,00 \$
02-110-00-494	FCM	465,22 \$
02-110-00-494	Carrefour action municipale	85,00 \$
02-702-90-494	Fleurons	500,14 \$
02-130-00-494	ADMQ	550,00 \$
02-220-00-494	Cotisations & abonnements	275,00 \$
02-230-00-494	Cotisation Croix-Rouge	350,00 \$
02-701-90-494	Cotisations associations et abonnements Loisir	90,00 \$
02-110-00-970	Pont de glace	300,00 \$
02-110-00-970	Garde côtière	500,00 \$
02-110-00-970	Opération Nez rouge	175,00 \$
02-110-00-970	Ensemble musicaux	100,00 \$
02-110-00-494	Québec municipal	293,96 \$
02-110-00-970	Autres	500,00 \$
	Total	6 484,32 \$

Poste	Organismes	2018
02-110-00-970	Don pour Pastorale	400,00 \$
02-110-00-970	Don École St-Charles	3 000,00 \$
02-110-00-970	Don - club social	1 000,00 \$
02-110-00-970	Société Histoire des Riches-Lieux	2 000,00 \$
02-701-50-522	Fabrique St-Charles entretien terrain	2 100,00 \$
02-110-00-970	Club Optimiste	2 000,00 \$
	Total	10 500,00 \$

DE VERSER les sommes indiquées selon les échéances et les conditions prédéterminées lors de l'élaboration du budget.

ATTENDU QUE les crédits nécessaires à ces dépenses ont été prévus et sont disponibles aux postes budgétaires mentionnés.

Adoptée

2018-01-008

1.9. Modification au calendrier des séances

ATTENDU QUE par sa résolution 2017-12-172, le conseil a établi un calendrier statuant sur les dates des séances du conseil pour l'année 2018;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier ce dit calendrier;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Marie Desroches

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Gérald Poirier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la présente résolution remplace la résolution 2017-12-172.

QUE les séances régulières du conseil municipal de Saint-Charles-sur-Richelieu pour l'année 2018 auront lieu à la Salle de l'Institut-Canadien, sise au 16, rue St-Pierre à 19 h 30 aux dates suivantes :

- | | |
|--------------|---------------|
| • 10 janvier | • 4 juillet |
| • 7 février | • 1 août |
| • 7 mars | • 5 septembre |
| • 4 avril | • 3 octobre |
| • 2 mai | • 7 novembre |
| • 6 juin | • 5 décembre |

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée

2018-01-009

1.10. Plan d'intervention/TECQ

ATTENDU QUE la firme Comeau experts-conseils a transmis les modifications demandées par le ministère concernant le plan d'intervention de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu;

ATTENDU QUE les modifications apportées ont permis au ministère d'approuver notre plan d'intervention;

ATTENDU QUE le ministère demande à ce que la municipalité approuve à nouveau le plan d'intervention modifié;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Marie Desroches

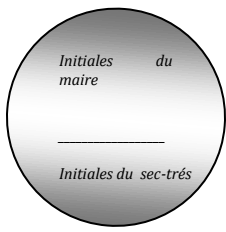
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Roger Brunelle

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu approuve le plan d'intervention tel que joint à la présente résolution.

DE FAIRE suivre l'extrait de la présente résolution et le plan d'intervention en version papier au ministère afin de se conformer à toutes les exigences.

Adoptée



2018-01-010

2. FINANCES

2.1. Approbation des comptes payés et à payer

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Gérald Poirier
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Mario Talbot
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE DÉPOSER, D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés et la liste des comptes à payer au 10 janvier 2018, tels que présentés et joints à la présente résolution, soit :

Les comptes payés et à payer pour un montant de 558 465,71 \$

Les salaires versés du mois de décembre 2017 pour la rémunération des élus et des employés municipaux au montant de 17 023,13 \$

Les salaires versés au mois de décembre 2017 pour la rémunération des pompiers au montant de 3 531,50 \$.

Adoptée

3. TRAVAUX PUBLICS

2018-01-011

3.1. Adoption politique d'épandage d'abrasifs

ATTENDU QUE la municipalité voulait se doter d'une politique d'épandage d'abrasifs, et ce, afin d'exercer un certain contrôle;

ATTENDU QUE cette politique a été rédigée et soumis aux entrepreneurs en déneigement;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Gérald Poirier
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Marie Desroches
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER la politique intitulée politique d'épandage d'abrasifs telle que jointe à la présente résolution.

Adoptée

2018-01-012

3.2. Demandes au MTQ

ATTENDU QUE la municipalité a découvert deux traverses à l'intersection du rang du Coteau et du Grand Rang suite aux travaux de drainage effectués;

ATTENDU QU'avant la réalisation de ces travaux nous avons contacté le ministère à cet effet ;

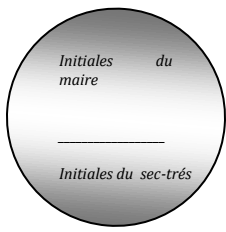
ATTENDU QUE la municipalité désire également obtenir des précisions concernant l'installation d'entrée charretière pour les bornes fontaines;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jérôme Guertin
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Marie Desroches
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE SOLLICITER une rencontre de discussion auprès du Ministère des transports;

DE MANDATER le maire monsieur Marc Lavigne et la direction générale pour représenter la municipalité lors de ladite rencontre.

Adoptée



2018-01-013

3.3. Programme d'amélioration du réseau routier 2017

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu a reçu une aide financière de l'ordre de 8 936 \$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;

ATTENDU QUE les travaux dans le rang du Coteau ont été réalisés;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Gérald Poirier

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Mario Talbot

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil approuve les dépenses pour travaux exécutés sur le chemin pour un montant subventionné de 8 936 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée

4. LOISIRS/ACTIVITÉS CULTURELLES/PATRIMOINE

5. URBANISME ET AGRICOLE

5.1. Dépôt du rapport d'émission des permis 2017 rapport

Tel que stipulé par le Code Municipal, le rapport d'émissions des permis pour l'année 2017 est présenté et déposé.

6. AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. RÈGLEMENTS

8.1. Adoption du règlement 277-18-001 fixant la taxation et les tarifications pour l'année 2018

ATTENDU QUE tel que stipulé aux articles nos 988 et 989 du Code municipal, toute municipalité locale peut imposer et prélever annuellement et par voie de taxation directe sur tous les biens imposables du territoire de la municipalité, toutes les sommes nécessaires pour rencontrer les dépenses d'administration dans les limites de ses attributions ;

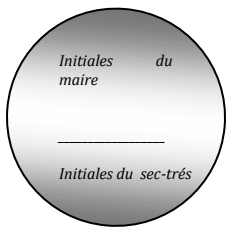
ATTENDU QUE des taux devront être établis afin de pourvoir aux dépenses de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu et qui ne sont pas pourvues autrement ;

ATTENDU QU'une tarification sera perçue pour subvenir aux coûts déterminés pour les matières résiduelles ainsi que pour la vidange des fosses septiques ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu désire déterminer le taux d'intérêt sur toutes créances dont le délai est expiré ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu désire fixer le nombre de versements prévus pour acquitter les comptes de taxes ainsi que l'échéance des versements ;

2018-01-014



ATTENDU QUE ce règlement abroge et remplace tous les règlements fixant :

- Une taxation foncière ;
- Une tarification pour la cueillette et le traitement des matières résiduelles ;
- Une tarification pour le remboursement des règlements d'emprunt.

ATTENDU QUE le présent règlement a été présenté lors de la séance spéciale du 19 décembre 2017;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné monsieur le conseiller Roger Brunelle lors de la séance spéciale du 19 décembre 2017.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Gérald Poirier

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Marie Desroches

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal adopte le présent règlement intitulé : Règlement no 277-18-001 déterminant les différents taux de taxation et de tarifications pour l'exercice financier 2018.

Adoptée

8.2. Présentation du projet de règlement de rémunération des élus

Monsieur le conseiller Jérôme Guertin présente à la population le projet de règlement concernant la rémunération des élus, et ce, en conformité avec l'article 8 de la loi sur le traitement des élus municipaux et l'article 445 du code municipal.

2018-01-015

8.3. Avis de motion du règlement 277-18-002 fixant la rémunération des élus

Suite à la présentation du règlement 277-18-002, **un avis de motion** est donné par monsieur le conseiller Jérôme Guertin qu'à une séance subséquente sera adopté le règlement numéro 277-18-002 fixant la rémunération des élus.

Adoptée

8.4. Présentation du projet de règlement concernant le code d'éthique pour les élus municipaux

Monsieur le conseiller Jean-Marie Desroches présente à la population le projet de règlement concernant le code d'éthique pour les élus municipaux et ce en conformité avec l'article 11 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et l'article 445 du code municipal.

2018-01-016

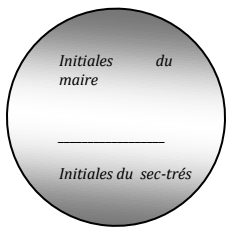
8.5. Avis de motion du règlement 277-18-003 concernant le code d'éthique pour les élus municipaux

Suite à la présentation du règlement 277-18-003 **un avis de motion** est donné par monsieur le conseiller Jean-Marie Desroches qu'à une séance subséquente sera adopté le règlement numéro 277-18-003 concernant le code d'éthique pour les élus municipaux.

Adoptée

9. RAPPORT DES ÉLUS

10. PÉRIODE DE QUESTIONS



2018-01-017

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés.

IL EST PROPOSÉ PAR *monsieur le conseiller Roger Brunelle*
APPUYÉ PAR *monsieur le conseiller Mario Talbot*
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE *la séance soit close à 20 h 08.*

Marc Lavigne
Maire

Nancy Fortier
Directrice générale et secrétaire -trésorière